

L'ESCOVIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE.



ÉCOUIS



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

1 Place de la Mairie - 27440 ECOUIS
 02 32 69 44 11
www.ecouis.fr
Accueil du public
Mardi : 15H00-18H30
Jeudi : 10H00-11H30 / 15H00-18H30

AGENCE POSTALE

1 Place de la Mairie - 27440 ECOUIS
 3631
Accueil du public
Lundi : 14H00-18H00
Mardi : 9H00-11H00 / 14H00-17H00
Mercredi et Vendredi : 14H00-17H00
Jeudi : 9H00-11H00 / 14H00-18H00

BIBLIOTHÈQUE

1 Place de la Mairie - 27440 ECOUIS
 02 32 53 93 69
b.m.ecouis@orange.fr
Accueil du public
Lundi : 15H00-18H00
Mercredi : 9H30-12H30 / 14H00-18H00
Vendredi : 14H00-18H00

ÉCOLE : Les Tilleuls

6 Route de Lyons - 27440 ECOUIS
 02 32 69 01 83
0271731K@ac-rouen.fr

PHARMACIE

11 Route de Paris - 27440 ECOUIS
 02 32 69 43 83
Accueil du public
Lundi au vendredi (sauf Mardi) : 9H00-12H00 / 14H30-19H30
Mardi : 9H00-12H00 / 14H30-20H00
Samedi : 9H00-13H00

INFIRMIÈRES

Axelle PRUNIERES & Nicole HAVET
 5 Route de Paris - 27440 ECOUIS
 02 32 69 44 06

OSTÉOPATHE

Tanneguy de Percin
 10 Place de la Mairie - 27440 ECOUIS
 06 79 94 30 03
 RDV disponible sur Doctolib

SNGO

Je M'INSCRIS et je RÉSERVE :

- Soit sur le site internet sngo.fr (rubrique "se déplacer")
- soit directement sur l'appli "M'y Mobi"
- Soit par téléphone du lundi après-midi au samedi matin de 9H30 à 13H00 et de 13H45 à 16H00

N° VERT 0 800 27 2700

Votre réservation est possible jusqu'à 2 semaines à l'avance et au plus tard la veille avant 16H00

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	p 1
ÉDITO DU MAIRE	p 2
LA VIE MUNICIPALE	p 3-10
LES BONNES PRATIQUE	p 11-12
RENCONTRE AVEC ASSOCIATION	p 13
ENVIRONNEMENT	p 13-14
AMUSONS-NOUS	p 15-16
ÉTAT CIVIL	p 17
	p 18

NUMÉROS D'URGENCES

18
POMPIERS

17
POLICE SECOURS

15
SAMU

112
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114
APPEL D'URGENCE EN VISIOPHONIE
OU SMS POUR LES PERSONNES
SOURDES/MALENTENDANTES

3237
PHARMACIE DE GARDE

Édito du Maire



Chères Escoviennes, chers Escoviens,

Les élections municipales de mars 2026 ont marqué une nouvelle étape dans la vie démocratique de notre commune. Par votre participation et par la confiance que vous avez accordée à notre équipe, vous avez exprimé votre volonté de poursuivre le développement d'Écouis tout en préservant ce qui fait son identité et sa qualité de vie.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir civique. La démocratie locale est une richesse précieuse qui repose sur l'engagement de chacun. Je remercie également les candidats, les assesseurs, les agents communaux et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement du scrutin.

Avec le conseil municipal nouvellement installé, nous abordons ce mandat avec enthousiasme, responsabilité et humilité. Les défis qui nous attendent sont nombreux : maintenir des services publics de qualité, soutenir la vie associative,

renforcer l'attractivité de notre commune, poursuivre l'entretien et l'amélioration de nos équipements, tout en veillant à une gestion rigoureuse des finances communales.

Notre ambition est claire : construire avec vous l'avenir d'Écouis. Nous souhaitons poursuivre un dialogue permanent avec les habitants, être à l'écoute des attentes de chacun et favoriser la participation citoyenne dans les projets qui concernent notre cadre de vie.

Au cours des prochaines années, nous travaillerons avec détermination pour concrétiser les engagements pris devant vous. Nous porterons une attention particulière à la préservation de notre patrimoine, à l'amélioration de la sécurité, au développement durable de notre commune et au maintien de la solidarité qui caractérise notre village.

Écouis possède de nombreux atouts : son patrimoine remarquable, son environnement préservé, son dynamisme associatif et surtout ses habitants. C'est ensemble, dans un esprit de respect, de dialogue et de rassemblement, que nous continuerons à faire vivre notre commune.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée et je peux vous assurer de mon engagement total au service de l'intérêt général.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse mes sincères remerciements pour votre confiance et vous souhaite une excellente année municipale 2026, placée sous le signe de l'action, de la proximité et de l'avenir.



Bien fidèlement,

Votre Maire, **Xavier TOURNEUR**



La vie municipale

MEMBRE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET LEURS FONCTIONS

- **Xavier TOURNEUR** : Maire, conseiller communautaire, président du CCAS, délégué du SVVS, délégué du SIEGE, délégué suppléant du SIEVN, président de la commission voirie-éclairage public-espaces verts-assainissement-chemins communaux, président de la commission appel d'offres, président de la commission communication, président du conseil d'administration de l'EHPAD, représentant au DAME Unis-Vers.
- **Chantal WIART** : 1ère adjointe, déléguée du CCAS, présidente de la commission bâtiments, délégués de la commission appel d'offres, représentante de la vie sociale à l'EHPAD.
- **Alexandre HERMAN** : 2ème adjoint, délégué du SIEVN, délégué suppléant du SVVS et délégué suppléant du SIEGE.
- **Liliane BRODIEZ** : conseillère municipale, représentante de la vie sociale à l'EHPAD.
- **Thierry BAUSMAYER** : conseiller municipal, délégué des commissions voirie-éclairage public-espaces verts-assainissement-chemins communaux et bâtiments, conseiller référent du hameau de Mussegros.
- **Patrice GAMBU** : conseiller municipal, délégué des commissions voirie-éclairage public-espaces verts-assainissement-chemins communaux et bâtiments, conseiller référent du secteur Ouest regroupant Route de Rouen - Lotissement Les Pommiers - Route de Villerest - Route de Fresne - Rue de la Libération - Square André Potel - Route des Andelys.
- **Nathalie CLÉE** : conseillère municipale, déléguée du CCAS, déléguée suppléante de la commission appel d'offres.
- **Joffrey DUPRESSOIR** : conseiller municipal, délégué de la commission bâtiments, délégué suppléant de la commission appel d'offres, conseiller référent des hameaux de Villerest et Brémules.
- **Coraline AUDIGUIER** : conseillère municipale, déléguée du CCAS, déléguée de la commission communication.
- **Gwendoline GOSSET** : conseillère municipale, déléguée du CCAS, déléguée des commissions appel d'offres et communication.
- **Léo LENORMAND** : conseiller municipal, délégué de la commission bâtiments, conseiller référent du secteur Est regroupant Route de Paris - Impasse de l'épine - Route de Verclives - Rue de la Herse - Rue du Moulin - Rue du Moulinet - Route de Lyons - Lotissement Les Chanoines.
- **Aurélié CARDOT** : conseillère municipale, déléguée de la commission communication.
- **Jean-Pierre BOILLET** : conseiller municipal, délégué de la commission appel d'offres.
- **Alain MAQUIN-BELLENGER** : conseiller municipal, délégué de la commission voirie-éclairage public-espaces verts-assainissement-chemins communaux.
- **Philippe GRONDEAU** : conseiller municipal, délégué des commissions voirie-éclairage public-espaces verts-assainissement-chemins communaux et bâtiments.

La vie municipale



MAIRIE HAUTE EN COULEUR

La priorité de notre équipe municipale est de remettre notre commune en valeur.

Cela commence par redonner ses couleurs à la mairie grâce à l'installation de nouveaux drapeaux.

En plus d'ajouter une touche esthétique au bâtiment, cette installation permet également une meilleure visibilité du bâtiment public pour les différents usagers (mairie, poste et bibliothèque).



CONCERT DES TROMPES DE CHASSE À L'OMBRE DES ABBAYES NORMANDES ET DU GROUPE VOCAL ALTE VOCE



Le 7 mai dernier, la Collégiale d'Écouis a accueilli un concert réunissant l'ensemble des troupes de chasse à l'ombre des Abbayes Normandes et le groupe vocal corse ALTE VOCE.

Le Public a répondu présent à ce rendez-vous musical et patrimonial et en a fait un succès !

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai dernier, élus et escoviens se sont réunis le temps d'un instant afin de commémorer le 81ème anniversaire de la victoire de 1945. Un devoir de mémoire important pour petits et grands.

Ce rendez-vous s'est prolongé autour d'une collation partagée à la salle des fêtes.





La vie municipale

PASSAGE DU TOUR DE L'EURE JUNIOR



Le 23 Mai, Écouis a été traversé par la course cycliste du Tour de l'Eure Junior. La caravane a ravité les plus petits avant de laisser place aux coureurs pour le plus grand plaisir de tous.

RÉUNIONS DE QUARTIER



Vos Conseillers référents sont là pour vous :

- **Thierry BAUSMAYER** (06.74.50.39.33 / 40 route Nationale - Mussegros) : hameau de Mussegros
- **Joffrey DUPRESSOIR** (07.61.41.37.25 / 2A rue de la Mare - Villereest) : hameaux de Villereest et Brémules
- **Patrice GAMBU** (33 route de Rouen) : secteur "Ouest" : Route de Rouen, Lotissement Les Pommiers, Route de Villereest, Rue de la Libération, Route de Fresne, Square André Potel, Route des Andelys
- **Léo LENORMAND** (06.47.94.92.80 / 14 bis route de Paris) : secteur "Est" : Route de Paris, Impasse de l'épine, Route de Verclives, Rue de la Herse, Rue du Moulin, Route du Moulinet, Route de Lyons, Lotissement les Chanoines
- **Xavier TOURNEUR** (en mairie) : secteur centre-bourg : Place de la Collégiale, Place du Cloître, Place de la Mairie, Place Gloria, Rue du Pot d'étain.

DATES DE LA PREMIÈRE SESSION DE RÉUNIONS :

- **Le 19 Septembre 2026** : Réunion ouverte aux habitants du Centre-Bourg.
- **Le 3 Octobre 2026** : Réunion ouverte aux habitants des hameaux Villereest - Brémules.
- **Le 7 Novembre 2026** : Réunion ouverte aux habitants du secteur OUEST d'Écouis.
- **Le 14 Novembre 2026** : Réunion ouverte aux habitants du hameau de Mussegros
- **Le 21 Novembre 2026** : Réunion ouverte aux habitants du secteur EST d'Écouis.

FERMETURE ESTIVALE.



FERMETURE ESTIVALE

MAIRIE & BUREAU DE POSTE :
Du 27 Juillet 2026 au 14 Août 2026 INCLUS

BIBLIOTHÈQUE : Du 29 Juillet 2026 au 26 Août 2026 INCLUS

Bel été à toutes et à tous !

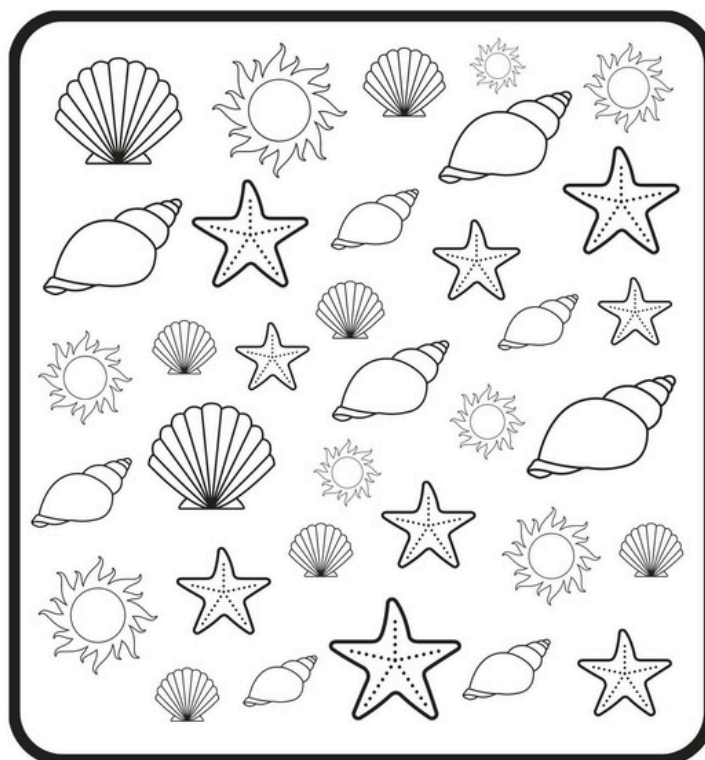
LA POSTE

AMUSONS-NOUS

LE BON NOMBRE DE L'ÉTÉ

Compte combien il y a d'objets de chaque genre.





La vie municipale

COMPTE-RENDUS RÉUNIONS CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 20/03/2026 :

- Élection de Xavier TOURNEUR, Maire.
- Élection de Chantal WIART, 1ère Adjointe et Alexandre HERMAN, 2ème adjoint.

RÉUNION DU 31/03/2026 :

Désignation des représentants des syndicats intercommunaux

- **Syndicat intercommunal des eaux du vexin normand (SIEVN) :**

Délégué titulaire : Alexandre HERMAN

Délégué suppléant : Xavier TOURNEUR

- **Syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure (SIEGE) :**

Délégué titulaire : Xavier TOURNEUR

Délégué suppléant : Alexandre HERMAN

- **Syndicat de voirie vexin seine (SVVS) :**

Délégué titulaire : Xavier TOURNEUR

Délégué suppléant : Alexandre HERMAN

RÉUNION DU 28/04/2026 :

- Vote du compte financier unique 2025.
- Subventions aux associations 2026.
- Vote des taux des taxes directes locales :

M. le Maire propose aux conseillers municipaux de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2025. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- Vote du budget primitif 2026 :
 - Section de fonctionnement :
 - Recettes : 1 195 282,74€
 - Dépenses : 1 195 282,74€
 - Section d'investissement :
 - Recettes : 157 249,07€
 - Dépenses : 157 249,74€

- Représentants des habitants au sein de l'EHPAD Les Quatre Vents : le conseil municipal désigne Mme Josiane MAUCORPS et Mme Bérangère BENNETOT représentantes des habitants au sein de l'EHPAD.

- Questions diverses :

- M. Herman et Mme Gosset signale qu'un riverain stationne régulièrement des véhicules sur le trottoir devant chez lui le soir plutôt que d'utiliser le parking à proximité. M. Tourneur et M. Herman se rendront sur place afin de sensibiliser le propriétaire sur la nécessité de respecter les places de stationnement matérialisées. M. Tourneur se rapprochera également du garage Mazeline Auto, Route de Villerest, afin de demander l'enlèvement des 2 véhicules

stationnés depuis plusieurs mois sur le trottoir.

Associations	Pour mémoire Montant voté en 2025	Montant voté pour 2026
Comité des Fêtes	5 000 €	5 000 €
Foyer Educatif et Culturel de l'IME	300 €	300 €
Coopérative de l'école d'Ecouis	200 €	200 €
Amicale de la Maison Retraite d'Ecouis	200 €	200 €
CFAIE	150 €	150 €
Restos du Cœur	200 €	200 €
CFA BTP Normandie	75 €	75 €
Sport, Loisirs et Culture	1 000 €	1 000 €
Association Escovienne des Parents d'Elèves	200 €	200 €
CFA – CFPPA	0 €	0 €
Normandie Lorraine	0 €	100 €
Union Sportive d'Etrepagny	0 €	300 €

La vie municipale



- Une pétition a été transmise à la mairie signée par des habitants du hameau de Villcrest afin de solliciter divers travaux au hameau (abattage arbres, réfection voirie, enfouissement réseaux). Les conseillers ont pris connaissance de ces demandes et ont débattu des points sollicités. En conclusion, les élus vont se rapprocher des habitants à proximité des arbres jugés dangereux. Concernant, la réfection de la voirie Grande Rue, ce point ne sera pas envisagé pour le mandat en cours (d'autres rues seraient prioritaires pour une réfection). De même pour l'enfouissement des réseaux.
- M. le Maire s'est rendu chez la voisine du logement de l'école où le mur de séparation s'est en parti effondré en début d'année. Une prise de contact a eu lieu avec l'architecte des bâtiments de France afin de connaître les possibilités de reconstruction. La mairie est dans l'attente de son retour.
- M. le Maire informe les conseillers que suite à plusieurs demandes d'usagers, il est envisagé l'augmentation des horaires d'ouverture de l'agence postale. Lors de la prochaine réunion du conseil municipal, sera mis à délibération l'ouverture 2 matinées par semaine. Les conseillers approuvent cette proposition.
- Un courrier d'Orange a été reçu ce jour en mairie informant les services de la fermeture du réseau cuivre sur la commune en 2030. Une information sera mise au bulletin municipal afin de sensibiliser les écoviens n'étant pas encore raccordé au réseau fibre de la nécessité de se rapprocher de leur opérateur pour éviter une coupure par la suite.
- Un administré de Mussegros s'est rapproché de la mairie au sujet de l'entretien des talus aménagés pour la régulation des eaux pluviales au hameau. Il propose de nettoyer la partie publique au niveau de chez lui. Pour rappel, ce chantier n'étant toujours pas réceptionné avec les services de Seine Normandie Agglomération, il n'est pas encore possible d'effectuer l'entretien des lieux. M. Herman rappelle qu'une réserve doit être émise lors de cette réception puisque la haie n'a pas été implantée comme convenu sur les plans d'aménagement et rend impossible le passage d'engins pour l'entretien de l'espace. M. le Maire se rapprochera des services de SNA. L'administré a également signalé que l'abri bus de Mussegros a été tagué récemment. Les agents techniques iront prochainement s'occuper de ce point.
- M. le Maire informe les conseillers qu'un administré l'a sollicité pour l'installation d'un miroir à la sortie de son portail. En effet, la maison voisine étant avancée et ne permettant pas une visibilité suffisante pour sortir en sécurité de chez lui, il souhaiterait installer un miroir en face de son portail. M. le Maire va étudier la demande.
- M. Herman propose de faire le tour de la commune afin de vérifier que l'entretien des haies et des arbres des propriétés jouxtant le domaine public.
- M. Boillet demande s'il est possible de remettre en état (lasure, ardoises, nettoyage) l'abribus sous la mairie.
- Mme Wiart demande quand aura lieu le fauchage par le Syndicat de Voirie. M. le Maire l'informe qu'il aura lieu 2ème partie du mois de mai.

RÉUNION DU 05/06/2026 :

- Élection des délégués aux élections sénatoriales :
 - **DÉLÉGUÉS TITULAIRES** : Xavier TOURNEUR
Chantal WIART
Alexandre HERMAN



La vie municipale

- **DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS** : Nathalie CLÉE
Aurélie CARDOT
Gwendoline GOSSET

- Frais de scolarité 2025/2026 : Des frais de scolarité sont facturés aux communes dont les enfants sont scolarisés à l'école d'Écouis. Ces frais concernent les communes de Cuverville (1 enfant primaire), Lisors (1 enfant primaire) et la Roquette (1 enfant maternelle). Ces frais regroupent les frais de fonctionnement liés à l'école.

Le conseil municipal décide de fixer le montant des frais de scolarité selon la moyenne départementale de l'Eure, à savoir par élève et par an comme suit :

- 1422 € pour les classes maternelles (contre 2 632,70 € en 2025) ;
- 938 € pour les classes primaires (contre 906,38 € en 2025).

- Questions diverses :
 - Un habitant de la Place du Cloître a sollicité un entretien avec M. le Maire concernant plusieurs points. Lors de ce rendez-vous, il a été convenu qu'un rappel sera fait à l'ensemble des habitants sensibilisant sur l'entretien des haies jouxtant le domaine public et en limite de voisinage. De plus, il a souhaité souligner que plusieurs fois, lors de cérémonies à la Collégiale, des voitures sont stationnées sur la chaussée empêchant la circulation sur la place du Cloître. Il est rappelé qu'en de telles circonstances, si un véhicule empêche la circulation des autres véhicules sur une voie, il est conseillé de faire appel à la gendarmerie. A l'avenir, la réalisation du nouvel aménagement de la place permettra un stationnement dans les règles pour tous.
 - M. le Maire présente aux conseillers le plan d'aménagement du centre-bourg tel qu'il a été présenté dernièrement à l'ensemble des financeurs. Ce projet consistera par l'aménagement d'un parking enherbé sur l'ensemble de la place du cloître, la mise en valeur des pourtours de la Collégiale ainsi que de la grande place du centre-bourg et la réfection de la petite place du monument aux morts. Cet aménagement se fera en parallèle de la mise en place d'un nouveau sens de circulation avec des accès en sens unique via la rue devant la boulangerie et la rue derrière la Collégiale (devant l'intersection Place de la Mairie) et une sortie unique par l'intersection devant la Collégiale. Ce projet serait subventionné à hauteur de 60%. Une demande au titre du fonds vert doit également être déposée.
 - M. le Maire et M. Gambu ont assisté à une démonstration, en compagnie des agents techniques, d'un désherbeur mécanique. Cet outil permettra un nettoyage plus rapide des caniveaux et plus physiologique pour les agents. Les crédits nécessaires ont bien été prévu au budget.
 - Un habitant de Villerest a interrogé la mairie concernant le remplacement du panneau d'entrée du hameau de Villerest, jugé trop grand. M. Boillet interroge également M. le Maire concernant le remplacement du panneau passage-piétons Route de Rouen endommagé par une roue de camion. Il l'interroge également quant au changement des feux tricolores dont le dernier rapport de maintenance a souligné plusieurs dysfonctionnements.
 - Logement communal : des travaux de rafraîchissement de la cuisine doivent être entrepris (conduit de cheminée et changement évier). M. Lenormand se rapprochera de M. le Maire pour donner un avis technique quant à la suppression du conduit de cheminée à l'intérieur de la maison.
 - Sens de circulation centre-bourg : vu avec le syndicat de voirie, une mise en place provisoire des panneaux sera réalisée dans l'attente des travaux d'aménagement.

La vie municipale



- Une habitante d'Écouis a interrogé la mairie concernant la possibilité d'un regroupement pour les commandes de fioul. Les conseillers ne sont pas contre l'idée. M. le Maire se rapprochera d'un prestataire pour discuter de ce point.
- M. le Maire a transmis un courrier au président du Département demandant l'installation du radar actuellement sur l'axe Écouis > Grainville sur la commune d'Écouis.
- L'éclairage public est complètement éteint pour la période estivale. Il sera rallumé selon les horaires habituels à compter du 1er septembre. Les conseillers indiquent qu'il serait également souhaitable que l'éclairage public soit allumé les soirs d'événements ou fêtes (par exemple, réveillon, nouvel an, fête du village, etc.).
- Plusieurs habitants nous ont signalé une recrudescence de rats dans le centre-ville de la commune. M. le Maire invite les habitants à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter cette prolifération des nuisibles.
- 2 nouvelles places arrêts-minutes vont être matérialisées en prolongement des places actuelles sur le parking derrière la mairie. Le parking sur la Place Gloria sera également repris afin de faciliter le stationnement des véhicules et matérialiser une place arrêt-minute.
- M. Grondeau demande s'il est possible d'installer un plan de la commune dans le centre-bourg.
- M. Grondeau souhaiterait savoir si le projet de création d'un marché avance. M. le Maire lui répond que pour le moment ce dossier n'a pas encore été étudié mais fait partie des sujets à étudier prochainement.



Écouis - Infos



Restez informés des dernières nouvelles et événements en consultant régulièrement notre page facebook.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre!



BONNES PRATIQUES



URBANISME

Vous souhaitez réaliser des travaux sur une construction existante ou faire une nouvelle construction. Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation. Soit en déposant une déclaration préalable de travaux (DP) soit une demande de permis de construire (PC).

déclaration préalable de travaux (DP) soit une demande de permis de construire (PC).

Déclaration préalable, dans quel cas :

- Création de surface de plancher ou d'emprise au sol.
- Travaux d'aménagement intérieur.
- Travaux d'aménagement extérieur.
- Modification de l'aspect extérieur.
- Installation d'une piscine.

Une DP a une durée de validité de 3 ans. Lorsque vous avez terminé vos travaux, vous devez envoyer à la mairie une Déclaration d'achèvement de travaux.

Demande de permis de construire, dans quel cas :

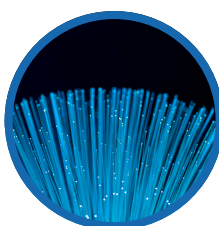
- Construction nouvelle (suivant la surface construite)
- Extension d'un bâtiment existant (suivant la surface construite)

Le délai d'instruction est de 2 mois à partir de la date de dépôt du dossier complet. Une fois votre permis accepté, son affichage sur le terrain est obligatoire et doit rester toute la durée de validité de 3 ans. Il est périmé si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'un an. Une déclaration d'ouverture de chantier avant les travaux et une déclaration d'achèvement de travaux sont obligatoires et doivent être déposée en mairie.

Vos dossiers version papier peuvent être déposés en mairie. Vous pouvez également déposer vos demandes par voie électronique sur la plateforme :

Une fois les travaux terminés, dans les 90 jours suivant leur achèvements, pour bénéficier d'une exonération temporaire (2ans) de la taxe foncière sur le bâti, vous devez remplir la déclaration H1 (cerfa n°10867*08) et la faire parvenir au service des impôts.

Pour chaque cas, si besoin et avant de déposer vos dossiers, l'as agents administratifs ou la secrétaire de mairie peuvent répondre à vos questions.



FIN DE L'ADSL

Le réseau cuivre fermera d'ici 2030. Vous êtes invités à vous rapprocher de l'opérateur de votre choix afin de migrer vers une solution alternative avant la fermeture technique du réseau.



LIMITATION DE VITESSE

La circulation des véhicules est limitée à 50Km/H en agglomération.

Pour rappel, le hameau de Mussegros est passé en agglomération depuis le 24/01/2022 (arrêté municipal n° P2022/001)



STATIONNEMENT GÊNANT / ABUSIF

Tout véhicule stationné sur la voie publique pendant une durée excédant 7 jours est considéré en stationnement abusif.

Tout signallement (gênant, dangereux, ou abusif) est à faire en mairie.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leurs trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, sans obstruer les regards d'eaux pluviales. En temps de neige et verglas, ils sont tenus de balayer la neige et de jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations (Arrêté municipal du 08/11/2018).

Concernant les haies et arbres en bordure de voies publiques, les propriétaires ou locataires doivent également les tailler et les élaguer à l'aplomb du domaine public et à une hauteur maximale de 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à la sécurité routière.

BONNES PRATIQUES



NOUVEAUX ARRIVANTS

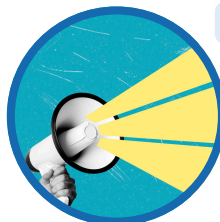


Les nouveaux Escoviens sont invités à se présenter en mairie lors de leur installation sur la commune. Cela permettra à la municipalité de mieux répondre à leurs attentes.



Nous rappelons aux personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales que l'inscription peut s'effectuer en ligne ou en retirant une demande papier en mairie.

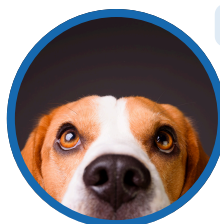
NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectué que :

- En semaine 8H30-12H00 & 14H30-19H30
- Les samedis 9H00-12H00 & 14H30-19H00
- Les Dimanches et jours fériés 10H00-12H00

DIVAGATION DES ANIMAUX



Nous tenons à rappeler aux propriétaires de chiens que ceux-ci engagent leur responsabilité civile par rapport à leur animal. Un chien divagant peut librement être récupéré par les services municipaux. Pour limiter cela, la municipalité souhaite mettre en place un recensement de vos chiens en nous fournissant :

- Nom et photo de l'animal
- N° d'identification et race
- Nom et N° de téléphone du propriétaire



Le propriétaire d'un animal divagant peut se voir infliger une amende allant de 150 à 750€ selon les cas (art-428-6 du code de l'Environnement)

SALLE COMMUNALE



La salle des fêtes d'Escouis située dans le centre du village peut accueillir 80pers. assises. Elle est équipée de tables et chaises mais également d'un office de cuisine (équipée) et WC.



TARIF LOCATION :

Du 1er avril au 30 Septembre Du 1er Octobre au 31 Mars :

- Escoviens : 150,00€
- Escoviens : 200,00€
- Hors Commune : 300,00€
- Hors Commune : 350,00€



FORFAIT VAISSELLE : 50,00€ (à rendre propre)



RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de nationalité française, fille ou garçon, doit être recensé à partir du jour de ses 16 ans et dans les trois mois suivant cette date. Le recensement citoyen est la démarche impérative à faire pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Une attestation de recensement, qui leur servira lors de toute inscription à un examen, leur sera délivrée. Pour cela, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Toutes les informations ici



Les jeunes n'ayant pas effectué cette démarche dans les temps ont la possibilité de régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

RENCONTRE AVEC UN ESCOVIEN

Native de Gaillardbois, village voisin, Catherine RICARD a toujours été attaché à Écouis d'une façon ou d'une autre.

Elle s'installe avec son mari et leurs deux enfants dans notre village en 1997. Les enfants ont fréquenté l'école communale pendant toute leur scolarité du 1er degré. Catherine s'est investie notamment dans les diverses sorties et événements scolaires.

C'est avec cet esprit d'investissement qu'elle s'est occupée du recensement de la population en 2023. Son dévouement et son engagement pour la mission qui lui avait été confiée ont été salués par l'équipe municipale. Cette première expérience réussie, sa candidature fut retenue pour le poste d'agent postal au sein de l'agence postale communale.

Le bureau de poste d'Écouis ferme ses portes en décembre 2023. En amont, le conseil municipal avait décidé de permettre la continuité de ce service public et s'était engagé à prendre cette compétence à travers l'ouverture de l'agence postale communale. Elle a donc ouvert le 27 janvier 2025.

L'agence postale permet la plupart des tâches accomplies en bureau de poste : affranchissement, dépôt et retrait des recommandés et colis, vente de timbres, enveloppes et colis, abonnement téléphonique et accès internet, dépôt et retrait d'argent pour les clients de la Banque Postale.

Catherine vous accueille selon les horaires suivant :

Lundi : 14H00-18H00

Mardi : 9H00-11H00 / 14H00-17H00

Mercredi-Vendredi : 14H00-17H00

Jeudi : 9H00-11H00 / 14H00-18H00



« Ce que j'aime le plus dans mon poste d'agent postal, c'est le contact avec la clientèle. Pour un petit village comme le nôtre, la Poste est un point de rendez-vous pour chacun l'espace d'un instant, parfois un peu plus... »

Cette « petite » agence me permet de créer un lien facilement avec les usagers et de personnaliser leur accueil.

Mon objectif étant que chacun reparte avec le sourire. »

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION ESCOVIENNE DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association Escovienne de Parents d'Élèves (AEPE) a pour but d'offrir aux enfants scolarisés de l'école du village plusieurs événements, fêtes et activités en tout genres.

Elle veille à garantir la joie et l'épanouissement des élèves mais aussi une cohésion entre le corps enseignant et les parents.

Pour pouvoir mener ses missions au profit des enfants et de l'école, l'AEPE a besoin et plus que jamais de parents bénévoles mais aussi de bénévoles extérieurs à l'école désireux d'oeuvrer pour les enfants.

Le bon déroulement de grand événement comme la kermesse dépend en partie de la générosité des bénévoles, alors rejoignez-les sans plus attendre.

CONTACT BUREAU :

- **Présidente** : Mme Angèle HOUDART
- **Secrétaire** : Mme Flavia CONFAIS

ASSOCIATIONS



L'ASSOCIATION SLC (Sport, Loisirs, Culture)

L'Association SLC vous propose plusieurs ateliers sur différents jours de la semaine afin de pouvoir vous divertir. Ainsi vous pourrez vous épanouir dans votre passion ou votre hobby tout en échangeant avec d'autres personnes.

L'Association vous propose :

- **ATELIER TRICOT & COUTURE** : tous les lundi à la salle des fêtes d'Ecouis de 13H30 à 16H30
- **GYMNASTIQUE DOUCE** : tous les mardis à la salle des fêtes d'Ecouis de 17H30 à 18H30
- **RANDONNÉE "À la Découverte du Vexin Normand"** : tous les jeudis, rendez-vous à 9H00 devant la mairie
- **JEUX DE SOCIÉTÉ** : tous les 2eme et 4eme mardis de chaque mois à la salle des fêtes d'Ecouis de 13H30 à 17H00



SPORTS LOISIRS CULTURE

slc.ecouis@free.fr



RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : 06 50 16 47 31



TARIFS :

- Licence Gymnastique : 115,00€
- Gymnastique et autre Activités : 125,00€
- Autres activités hors gymnastique : 25,00€

CONTACT BUREAU :



- **Président** : M. Alain HAMON 06.50.16.47.31
- **Vice Présidente** : Mme Michèle CAILLOU 06.20.68.21.36
- **Secrétaire** : Mme Madeleine JEGOU 06.88.30.39.88

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes vous propose tout au long de l'année, plusieurs événements et célébrations afin de permettre aux Escoviens de se retrouver et de partager de bons moments. Fête du village, fête des parents, Pâques et Noël des enfants mais aussi repas, jeux et autre festivités vous sont organisés chaque année.



CONTACT BUREAU :

- **Présidente** : Mme Caroline HACQUARD 06.81.84.60.88
- **Secrétaire** : Mme Marceline LOSEILLE 06.29.68.27.83



ENVIRONNEMENT



DÉCHÈTERIE DES ANDELYS

 ZAC de la Marguerite, 27700 Les Andelys



HIVER : Du 1er octobre au 31 mars

lundi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45

mardi: Fermé

mercredi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45

jeudi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45

vendredi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45

samedi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45

dimanche: Fermé

ÉTÉ : Du 1er avril au 30 septembre

lundi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45

mardi: Fermé

mercredi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45

jeudi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45

vendredi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45

samedi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45

dimanche: Fermé



LA VIGNETTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF :

La collecte est assurée le lundi de semaine paire pour les deux BACS.

Au petit matin pour les Ordures ménagères et l'après-midi pour les bacs jaunes.

Les BACS doivent être sortis la veille et rentrés après le passage des camions.

LE JEU DU RECYCLAGE

Relie chaque élément à la bonne poubelle.



AMUSONS-NOUS





PRÉSENCE DE RATS VIGILANCE



Plusieurs signalements de présence de rats ont été recensés dans différents quartiers de notre commune.

La prolifération des rats présente des risques pour la santé, l'hygiène et la sécurité de tous.

CHACUN PEUT AGIR !

Merci de mettre en place ces bonnes pratiques pour limiter leur installation et leur prolifération :



GÉREZ VOS DÉCHETS

Utilisez des sacs bien fermés et des poubelles équipées de couvercles. Sortez vos bacs uniquement aux jours de collecte.



NE LAISSEZ PAS DE NOURRITURE À L'AIR LIBRE

Évitez de laisser des restes alimentaires dehors (animaux domestiques, compost, oiseaux, etc.).



ENTRENEZ VOS ABORDS

Éliminez les débris, bois, gravats et objets encombrants qui peuvent servir d'abris aux rongeurs.



BOUCHEZ LES ACCÈS POTENTIELS

Vérifiez et colmatez les trous, fissures, passages de canalisations ou ouvertures pour empêcher leur intrusion.



SIGNEZ TOUTE PRÉSENCE

Si vous observez des rats ou des traces (crottes, nuisances), signalez-le à la mairie.



LA LUTTE CONTRE LES RATS EST L'AFFAIRE DE TOUS.

En adoptant ces gestes simples, nous protégeons notre cadre de vie et notre santé.

Merci pour votre vigilance et votre coopération !

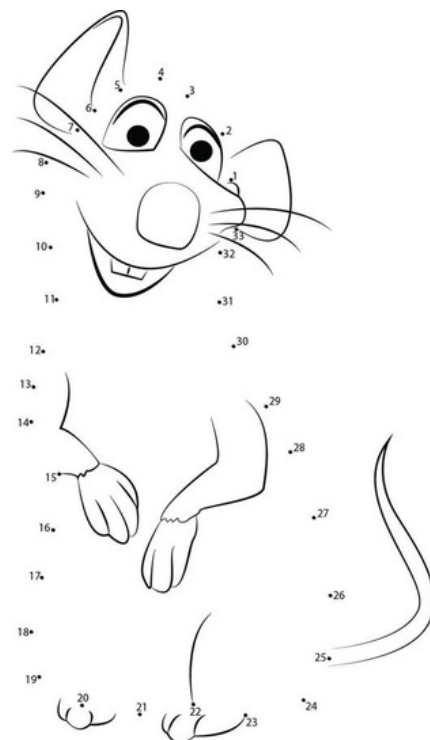
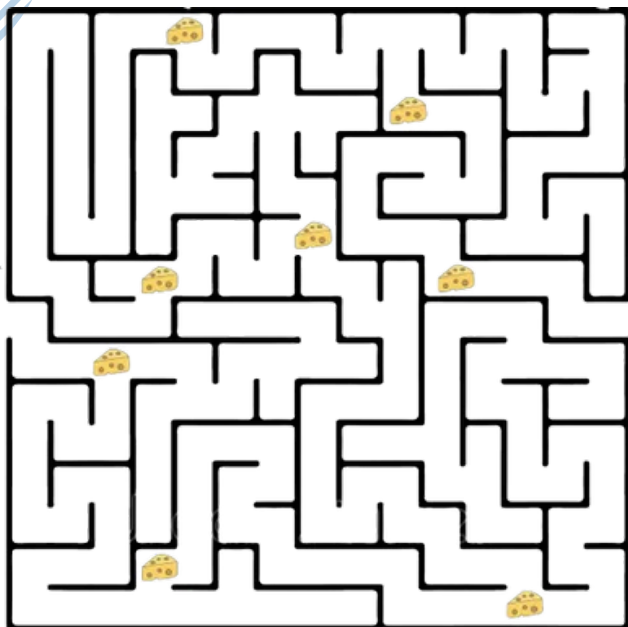


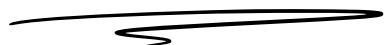
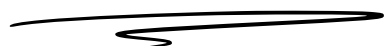
Mairie d'Écouis

Place de la Mairie – 27440 Écouis

Tél. 02 32 69 44 11 – mairie@ecouis.fr

AMUSONS-NOUS



ÉTAT CIVIL*Naissances**Baptême**Décès*

Monsieur René
POUDEROUS, le 20 Juin
2026

Monsieur André SÉNÉCAL,
le 26 Juin 2026

Monsieur Guy CANTRAINE,
le 03 Juillet 2026.

*Mariages*

Monsieur Maxime
BAUSMAYER & Madame
Amélie BRASSEUR,
le 16 Mai 2026.

Pacs

Monsieur Yoann
SZMONIEWSKI & Monsieur
Nicolas JORET, le 23 Mars
2026

Cérémonies

Monsieur Christian RICARD
& Madame Catherine
RICARD, le 23 Mai 2026,
Noces de perle (30 ans)

Monsieur Bruno DAHERON
et Madame Sonia
DAHERON, le 18 Juillet
2026, Noces d'argent (25
ans)

ESPACE PUBLICITAIRE



L-B MENUISERIE
NEUF ET RÉNOVATION

RGE
QUALIBAT

Menuiserie intérieur et extérieur

Menuiserie / Bois / PVC / Aluminium / Placo
Isolation / Parquet / Aménagement intérieur
Terrasse / Charpente

06 47 94 92 80 07 81 59 83 50
contact@l-bmenuiserie.fr

14.0001.3

